

## Projet Start-up in vitro

*Vous avez une idée à valoriser ?  
Nous trouvons un entrepreneur diplômé d'HEC.*

*Vous voulez entreprendre sans idée précise ?  
Nous trouvons un projet pourvu d'actifs forts.*

*Ensemble nous créons une start-up !*

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Centre d'Entrepreneuriat d'HEC, lance "**Start-up In Vitro**", un programme de création d'entreprises associant, dès l'origine du projet, des actifs forts avec des entrepreneurs du réseau HEC (Participants / étudiants en cours de formation ou anciens diplômés).

Les actifs peuvent revêtir plusieurs formes :

- Un **projet dormant** au sein d'une entreprise que le dirigeant n'a pas le temps ou les moyens d'optimiser. Dans ce cas, le projet prend la forme d'**essaimage stratégique** et le CEI aide le dirigeant à concrétiser ses idées de développement, au sein ou en-dehors de son « core business ».
- Une **innovation** au sein d'un laboratoire de recherche public ou privé mais qui n'est pas encore valorisée, que ce soit sous forme de licences, de partenariats industriels ou de créations d'entreprise.

Le Centre d'Entrepreneuriat d'HEC sélectionne, d'une part, les projets d'un dirigeant d'entreprise ou d'un chercheur et d'autre part, des entrepreneurs issus du réseau HEC. Il les fait se rencontrer et accompagne le couple ainsi formé tout au long du processus, de la maturation de l'idée à la recherche de fonds. En effet, le futur entrepreneur/associé suivra la formation de l'incubateur HEC dédiée à **l'accompagnement des entreprises innovantes à tous les stades de développement : amorçage, création, lancement, croissance et développement**. **L'accompagnement sera effectué par des professeurs d'HEC et des experts reconnus.**

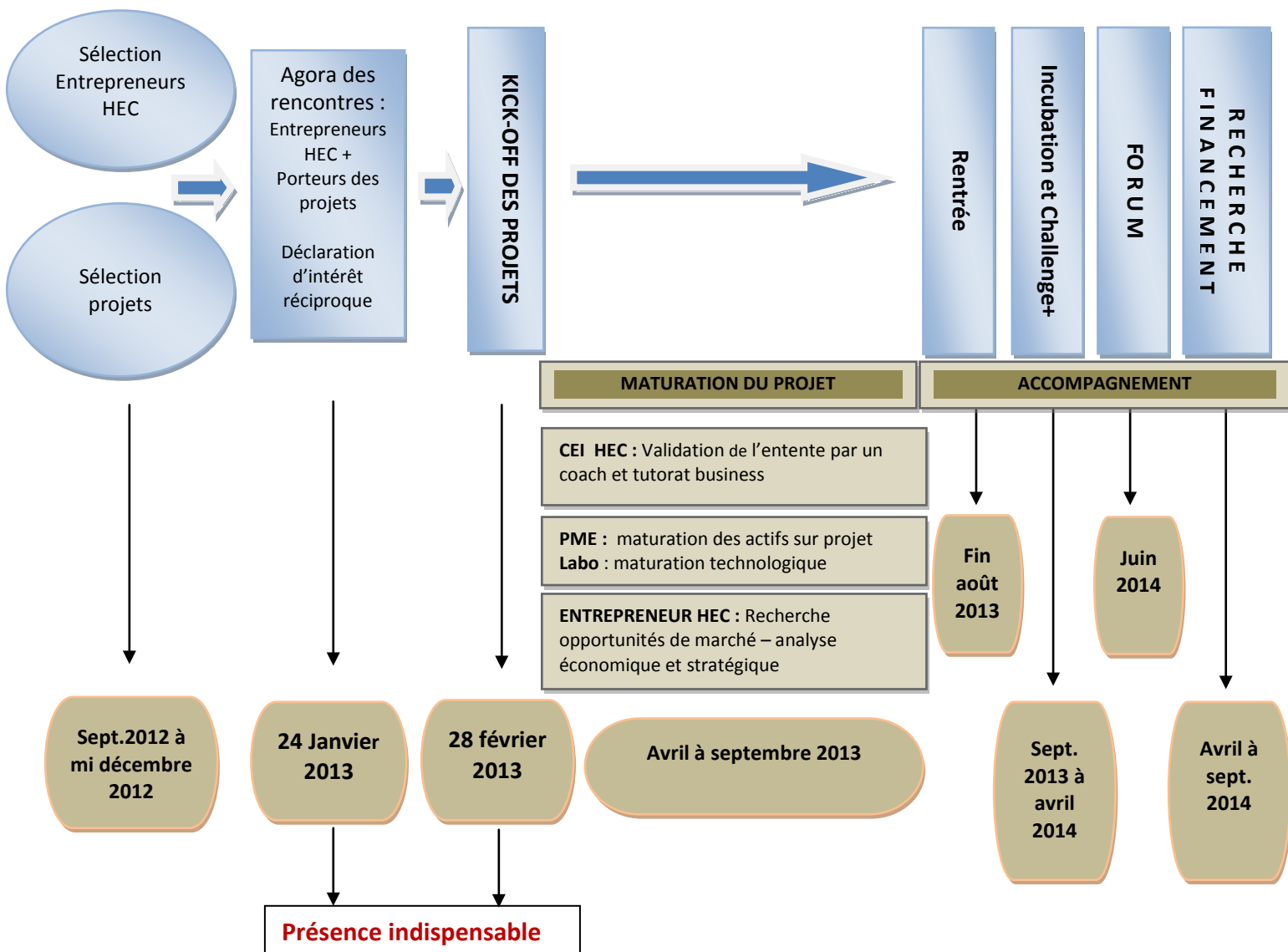
**Autrement dit, le CEI a l'ambition de faire émerger des projets de start-up qui n'auraient jamais vu le jour sans cette démarche proactive**

Le Centre d'Entrepreneuriat ciblera la population des **participants** et des **étudiants** HEC, anciens ou en cours de formation. En effet, ces deux populations regroupent, à la fois, des **dirigeants de PME** ainsi que des **managers**, parfois en transition de carrière, et intéressés par le management d'une entreprise.

Ce document a pour objet d'explicitier d'une façon simple et exhaustive les attentes du Centre d'Entrepreneuriat concernant le process de sélection 1) des **entrepreneurs HEC**, 2) des **projets**.

Il est le résultat d'un effort de synthèse entre les meilleures pratiques identifiées par HEC. Ce document formalise les règles du jeu afin d'offrir aux candidats à la valorisation de la recherche un processus d'admission clair, juste, bien calibré et stable d'une candidature à une autre.

### Process global et timing



## 1- LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES : L'ENTREPRENEUR/ASSOCIE – La PME-ou le Laboratoire PARTENAIRE – le Centre d'Entrepreneuriat

### L'entrepreneur HEC

- . Disponibilité à 100 % (« mariage »)
- . Participation au capital (cash – indemnités chômage) – Actionnariat principal
- . Respect de la confidentialité
- . Participation au financement de la maturation et de l'incubation :
  - Frais de dossier : 100\* ou 200 €\*\*
  - Maturation : 600\* ou 1 200 € \*\*
  - Incubation : 1/3 de 5 900 €

### La PME Partenaire

- . Disponibilité de ses équipes internes
- . Participation aux comités de sélection
- . Participation au capital
- . Participation aux séances de mentorat
- . Participation au financement de la maturation et de l'incubation :
  - Maturation : 1 200 €
  - Incubation : 2/3 de 5 900 €

### Le laboratoire-Partenaire

- . Sourcing des projets
- . Financement Maturation technologique
- . Disponibilité du chercheur
- . Participation aux comités de sélection
- . Participation au capital
- . Partage du capital minoritaire
- . Cession de la PI (licence)
- . Exclusivité du transfert d'actifs pour le projet
- . Suivi du projet
- . Respect de la confidentialité
- . Participation au financement de la maturation et de l'incubation :
  - Maturation : 1 200 €
  - Incubation : 2/3 de 5 900 €

### Le Centre d'Entrepreneuriat HEC

- . Sourcing des PME partenaires et des entrepreneurs
- . Participation aux comités de sélection
- . Accompagnement constant (2 à 3 ans) : rencontre, fiançailles, mariage, accouchement, installation et financement

\* pour les étudiants/participants en cours de formation \*\* pour les anciens diplômés

## 2- PROCESSUS DE SELECTION DES ENTREPRENEURS HEC

Le processus d'admission comprend 2 étapes successives obligatoires:

1) Pré-Inscription –  
Examen des dossiers-  
pré sélection



2) Comité de Sélection

### 2.1 – Pré-Inscription

Le candidat Entrepreneur HEC remplit un dossier d'inscription (sur demande) qui permettra au CEI de s'assurer que la candidature (potentielle) répond aux critères de sélection :

- Maturité professionnelle (selon projet),
- Expérience managériale (selon projet),
- Potentiel pour exercer des responsabilités d'entrepreneur (Leadership, charisme),
- Motivation à suivre la formation du CEI,
- Cohérence du projet professionnel,
- Volonté de partager son expérience et de travailler en équipe (team-player).

A l'issue de l'examen du dossier par un comité de Professeurs HEC, le Centre d'Entrepreneuriat confirme ou non la poursuite de la procédure d'admission. Il n'est pas tenu de justifier une éventuelle réponse négative.

## 2.2- Comité de Sélection

La rencontre avec le Comité de Sélection est une étape majeure d'une candidature au Centre d'Entrepreneuriat. Après acceptation du dossier en ligne, le candidat défend sa candidature devant un Comité de Sélection composé de 4 à 5 personnes :

- 1 représentant des partenaires associés (co-financent le projet),
- 1 expert RH (pour évaluer la personnalité du candidat)
- 1 Ancien du programme,
- 1 Représentant de la PME ou du laboratoire Partenaire,
- 1 ou 2 représentant(s) du CEI.

La rencontre avec le Comité de Sélection dure 30' :

- Motivation du candidat : 10'
- Interrogation sur le projet professionnel du candidat : 15'
- Délibération du comité : 5'

Une fois l'entretien terminé, les membres du Comité évaluent de manière collégiale la performance du candidat.

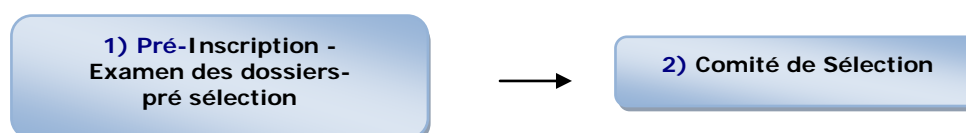
Sur la base de l'évaluation, le Comité rend un avis motivé ; 2 cas sont possibles :

- **Avis favorable** : le Comité recommande le candidat à l'Admission.
- **Avis défavorable** : le Comité a de sérieux doutes sur la capacité du candidat.

En aucun cas, l'avis rendu par le Comité de Sélection n'est communiqué formellement ou informellement au candidat. L'ensemble du processus d'admission est strictement confidentiel.

Le Représentant HEC s'assure du respect des procédures et des principes qui régissent le fonctionnement du Comité de Sélection. Il/elle remplit les documents d'évaluation sous la direction du Comité, vérifie la motivation de l'avis et contrôle le respect du timing des différentes étapes.

## 3- PROCESSUS DE SELECTION DES PME et des LABORATOIRES



Le processus de sélection des projets PME est identique, dans l'esprit et dans le timing, à celui des Entrepreneurs HEC. Seuls les dossiers d'inscription sont différents.

Le processus de sélection des projets issus des laboratoires partenaires est également identique mais il est placé sous la responsabilité des laboratoires, le Centre d'Entrepreneuriat étant réciproquement impliqué lors du comité de sélection. Le laboratoire partenaire devra s'assurer que le projet a bien pour vocation à être externalisé.

**Contact : Maryline MARIN**  
Responsable du Développement  
Centre d'Entrepreneuriat HEC Paris  
01.39.67.94.95 - 06.73.22.81.57 - marin@hec.fr